

I. 2. Schéma des aides financières

(cf. pages Règlements de la commission projets et caisse de solidarité)

Légende

Orange: Aides personnelles

Vert: Aides professionnelles

Bleu: Aides collectives

Aides individuelles

Aides personnelles

Aides professionnelles

Aides collectives

Dons financiers

1 Difficultés socioéconomiques/ précarité (p. 4). Montants: entre 1000 et 3000 €.

4 Parcours résidentiel « DELAGE » + Déménagement (p.10). Montants: entre 100 et 10000 €.

5 Mobilité résidentielle - double loyer (p.10). Montants:

6 Travaux adaptation - handicap/vieillesse (p.11). Montants:

7 Accompagnement mutation interne (p.12). Montants:

8 Aide campagne de financement participatif (p.12). Montants: 3000 €.

9 Aide au démarrage de projet (p.13). Montants: Entre 0 et 3000 €.

15 Aide d'urgence COVID

Prêts d'honneurs

2

Prêt d'honneur Solidaire logement (p. 4). Montants: entre 1000 et 7000 €.

Aide aux microcrédits

3

Aides au microcrédit (p.5) personnel et professionnel. Montants:

- Caisse d'épargne APC

- ADIE (p. à venir)

Dons financiers

10

Aide campagne de financement participatif (p.12). Montants: 3000 €.

11

Aide au démarrage de projet (p.13). Montants: entre 0 et 3000 €.

Prêts d'honneurs

12

Prêt d'honneur Solidaire projets (p.13). Montants: entre 100 et 7000 €.

Dons financiers

13

Aides projet porté par une structure collective (p.14). Montants: entre 100 et 10 000 €.

14

Aides projet porté par un collectif d'habitants (p.17). Montants: entre 100 et 7 000 €.